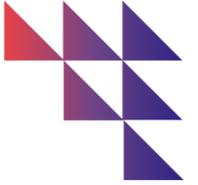




Les rencontres du plein emploi : présentation du plan stratégique 2023-2027 de l'AGEFIPH



INTRODUCTION

Gautier Berna – Directeur de mission en charge de L'Académie MEDEF

Simon Métayer – Chargé de mission au Pôle social

Hugues Defoy – Directeur mobilisation du monde économique et social de l'AGEFIPH

Sommaire



- ▶ Retour sur l'élaboration du plan stratégique 2023-2027 de l'Agefiph
- ▶ Présentation du plan stratégique
- ▶ Focus sur l'axe 1 : rechercher le plein emploi des Personnes en situation de handicap par l'accompagnement des entreprises
- ▶ Présentation de l'offre de service de l'Agefiph à destination des entreprises



Retour sur l'élaboration du plan stratégique 2023-2027 de l'Agefiph

Retour sur l'élaboration du stratégique de l'AGEFIPH (1/3)



- ▶ Le plan stratégique de l'Agefiph acté en 2017 arrivait à échéance fin 2022 :
 - > Beaucoup de choses ont évolué entre 2017 et 2022 (loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, rapprochement de Pôle emploi et de Cap emploi, convention d'objectifs signée entre l'Etat et l'Agefiph en 2021, etc.).
 - > Nous sommes aujourd'hui à la fois dans un contexte économique et social différent mais aussi dans un nouveau cadre d'intervention de l'Agefiph. **L'élaboration de la stratégie 2023-2027 a été l'occasion de dresser un constat du cadre dans lequel l'Agefiph se situe aujourd'hui en s'interrogeant sur sa place dans ce nouvel éco système et de prendre en compte ces évolutions.**

- ▶ L'AGEFIPH s'est engagée dans une démarche de réflexion sur sa stratégie 2023 – 2027 en trois étapes :
 - > 1) une phase de cadrage (février 2022 - mi-mars 2022) : élaborée avec un cabinet d'audit visant à préparer les travaux de co-construction ;
 - > 2) une phase de co-construction (mars 2022 - mi-octobre 2022) impliquant les administrateurs, l'ensemble des collaborateurs et aussi les partenaires externes de l'Agefiph ;
 - > 3) une phase de rédaction du plan stratégique (mai 2022- novembre 2022) visant à formaliser une première version intermédiaire du plan stratégique en juillet (structure générale), **puis une version complète et finalisée pour adoption, en décembre 2022, par le Conseil d'administration.**

Retour sur l'élaboration du stratégique de l'AGEFIPH (2/3)



► Priorités portées par le MEDEF au cours de ces travaux :

> **Maintien / développement / révision de certains axes préexistants :**

- > sécurisation des parcours professionnels (en accentuant sur la montée ou le renouvellement des compétences) ;
- > mobilisation et accompagnement des entreprises (développement de moyens d'appropriation des nouvelles modalités de calcul de l'OETH, participation accrue de l'AGEFIPH au pilotage des Cap emploi en lien avec Pôle Emploi, etc.) ;
- > renforcer l'accessibilité, la lisibilité de l'offre de service pour les personnes en situation de handicap et les entreprises.

> **De nouvelles ambitions :**

- > accompagner les entreprises et les branches dans la fin progressive des accords agréés ;
- > mieux faire connaître les référents handicap ;
- > renforcer la coordination entre les différents acteurs du handicap ;
- > mettre en place une offre de service adaptée et modernisée.

> **Pilotage et gouvernance :**

- > mettre en place des indicateurs de suivi et de résultats précis et pérennes afin de mesurer l'efficacité de l'action de l'Agefiph ;
- > application de l'ANI du 14 avril 2022 « Pour un paritarisme ambitieux et adapté aux enjeux d'un monde du travail en profonde mutation ».

Retour sur l'élaboration du stratégique de l'AGEFIPH (3/3)



► Un plan stratégique adopté au conseil d'administration du 13 décembre 2022

- > Un plan stratégique qui va globalement dans le bon sens, conforme aux enjeux à venir sur les 5 prochaines années et aux points portés par le MEDEF
- > Des orientations politiques articulées autour de 4 axes et 10 grands enjeux :

Axe 1 : Rechercher le plein emploi des PSH par l'accompagnement des entreprises	Axe 2 : Sécuriser les parcours en complémentarité de l'offre de droit commun	Axe 3 : Améliorer et faciliter le recours à l'offre de services de l'AGEFIPH	Axe 4 : Participer à l'action publique
<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre la dynamique engagée auprès des entreprises notamment en facilitant leur recours à l'offre de services- Renouveler l'offre de services pour répondre à des enjeux nouveaux et mieux adresser les besoins des entreprises	<ul style="list-style-type: none">- Mieux articuler l'offre de compensation dans une logique d'accompagnement global des personnes- Développer l'offre d'intervention sur le maintien en emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle- Soutenir la montée et la valorisation des compétences des personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none">- Améliorer et simplifier l'accès à l'offre de services- Renforcer la notoriété de l'Agefiph et de son offre de services- Appuyer la professionnalisation des acteurs	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer la connaissance des situations de handicap et des réalités territoriales- Renforcer la capacité de l'Agefiph à s'inscrire dans le débat public

► Travaux en cours s'agissant de la **déclinaison opérationnelle** des orientations décrites dans le nouveau plan :

- > Détermination d'une feuille route 2023-2024 :
 - > Priorité donnée pour les prochaines semaines sur la construction d'une offre adaptée à la fin progressive des accords agréés pour qu'une nouvelle offre puisse s'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2024 (premières sorties).



Présentation du plan stratégique

Vers le plein emploi des personnes en situation de handicap

Plan stratégique 2023–2027



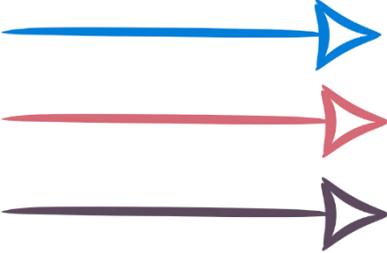
2 objectifs



Faire progresser le taux d'emploi



Viser le plein d'emploi des personnes handicapées

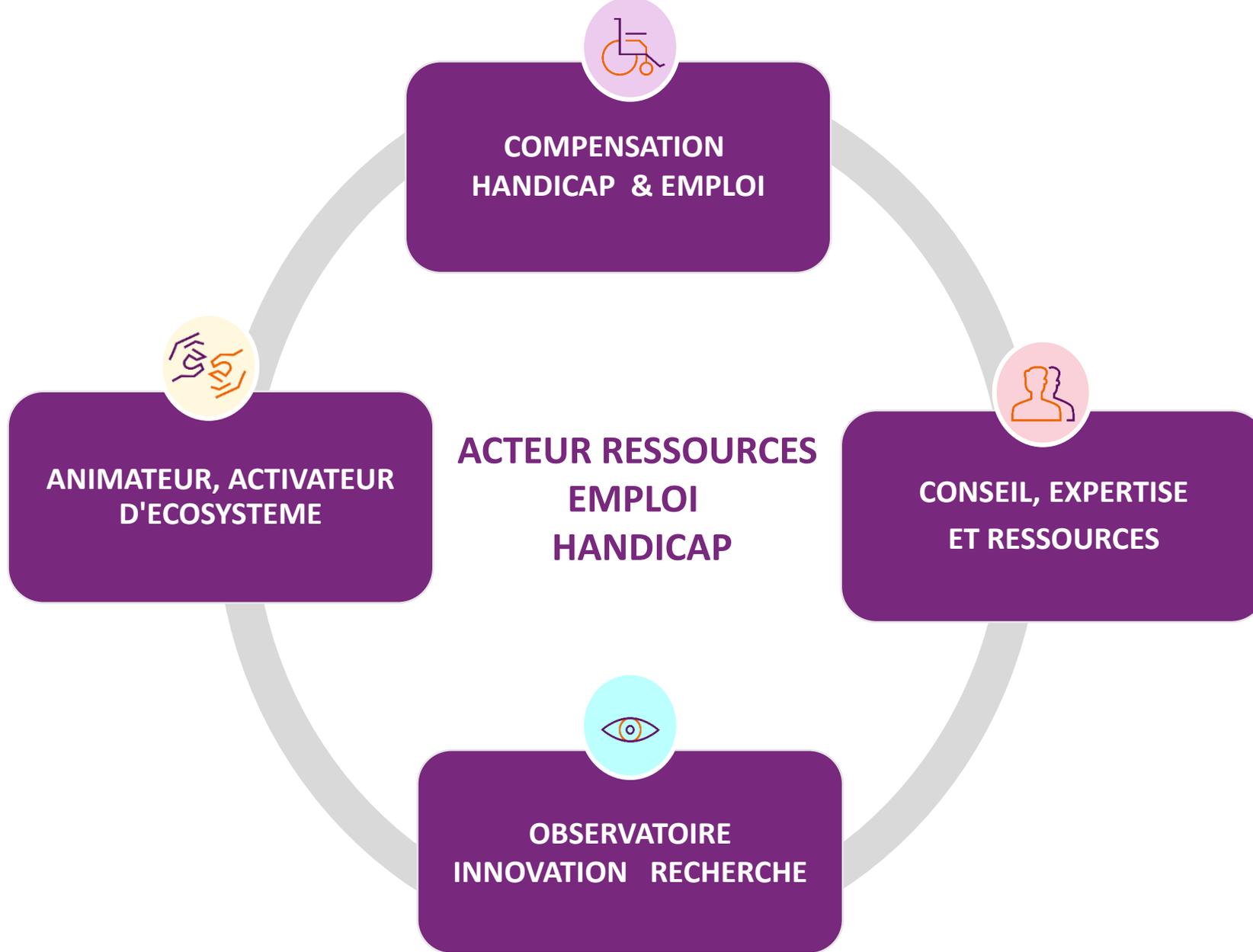
3 moyens 

Consolider notre positionnement

Amplifier les actions déjà engagées

Adapter nos réponses pour aller plus loin

positionnement
CONSOLIDER



amplifier

nos actions 2017-2022
au service de la transition inclusive

2017 – 2022

Sécuriser les parcours professionnels des personnes en situation de handicap

70 % des objectifs atteints pour la
sécurisation des parcours

80% des objectifs atteints pour la formation

A développer : le maintien dans l'emploi

2017 – 2022

Mobiliser les entreprises et le monde économique et social

75% des objectifs atteints

A développer : le renforcement des partenariats avec les acteurs du dialogue social et ceux du développement économique dans les territoires, et la structuration des approches sectorielles.

2017 – 2022

Promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap auprès du système d'acteurs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et du travail

80% des objectifs atteints

A développer : l'appui à la professionnalisation des acteurs et la structuration de l'observatoire.

Une Agefiph plus lisible et plus visible

50% des objectifs atteints

A développer : la digitalisation de l'ensemble des aides et des accompagnements et le développement de l'expérience bénéficiaires.

**plus loin
pour aller
nos réponses**

Adapter

Enjeux & opportunités

de la période 2023-2027

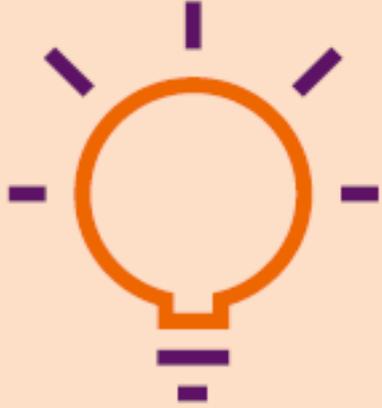
- Tensions sur le marché du travail
- Allongement de la vie professionnelle
- Nouvelles organisations du travail et usages pour s'informer et se former
- Impacts de la crise sanitaire

- Evolutions législatives
- Dynamique pour une société inclusive
- Convention Etat Agefiph
- France Travail



Plan stratégique 2023-2027

- 4 axes
- 5 piliers de mise en œuvre
- 4 conditions de réussite
- 9 indicateurs



4 ambitions

Rechercher le plein emploi des personnes en situation de handicap par l'accompagnement des entreprises

Sécuriser les parcours en complémentarité de l'offre de droit commun

Améliorer et faciliter le recours à notre offre

Participer à l'action publique

AXE 1

Rechercher le plein emploi des personnes en situation de handicap par l'accompagnement des entreprises





Simplifier et renforcer l'offre de services pour toutes les entreprises et toutes les formes d'emploi.

En action, exemple :

Proposer des services et produits ciblés et clés en main (modules de professionnalisation, outils de sensibilisation, simulateurs...)



Renouveler l'offre de services pour répondre aux nouveaux enjeux et besoins des entreprises.

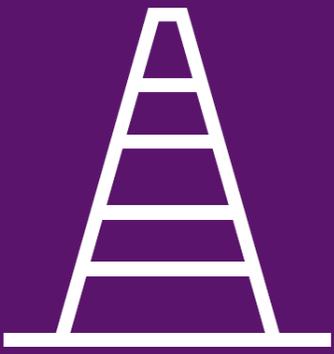
En action, exemples :

- Créer les conditions de mobilisation de l'offre adaptées aux besoins des entreprises, des groupes et des branches sortant d'accord agréé
- Expérimenter de nouvelles aides à l'embauche

AXE 2

Sécuriser les parcours en complémentarité de l'offre de droit commun

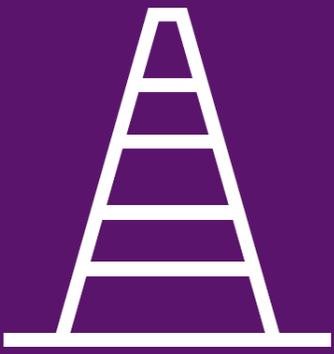




Faire évoluer l'offre de compensation dans une logique d'accompagnement global des personnes

En action, exemples :

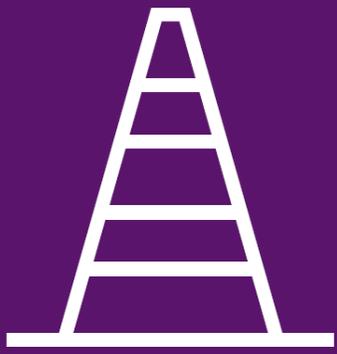
- Proposer une offre de conseil au développement de l'accessibilité
- Engager une réflexion sur l'opportunité d'ouvrir l'offre de l'Agefiph aux personnes handicapées non-détentrices d'une reconnaissance administrative



Développer l'offre d'intervention pour le maintien en emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle

En action, exemple :

Renforcer le rôle d'appui de l'Agefiph auprès des réseaux d'acteurs dans un cadre pluridisciplinaire (référents handicap, représentants du personnel, SPST, services médico-sociaux, Cap Emploi, ...)



Soutenir la montée en compétences et la valorisation de l'expérience des personnes en situation de handicap

En action, exemple :

Mobiliser les outils et processus de reconnaissance des compétences acquises pour les savoirs expérientiels liés à la situation de handicap (mobiliser les acteurs de la formation et de l'entreprise, développer des outils...)

AXE 3

Améliorer et faciliter

le recours à l'offre de services
de l'Agefiph





Améliorer et simplifier l'accès à notre offre

En action, exemple :

Lancer des chantiers pour améliorer la lisibilité de l'offre de services : refonte du site internet, nouvelle présentation de notre offre



Renforcer la notoriété de l'Agefiph et de notre offre

En action, exemple :

Engager un processus affirmant le nouveau positionnement de l'Agefiph, au besoin en changeant ou modifiant le nom, et en tenant compte de l'évolution de son action et de son offre de services



Appuyer la **professionnalisation** des acteurs

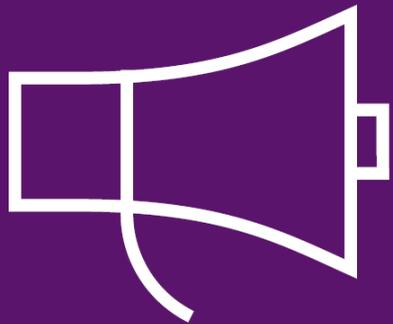
En action, exemple :

Amplifier les actions de professionnalisation et d'animation auprès de l'ensemble des cibles identifiées (modules d'appui, webinaires, outils de sensibilisation ...)

AXE 4

Participer à l'action publique

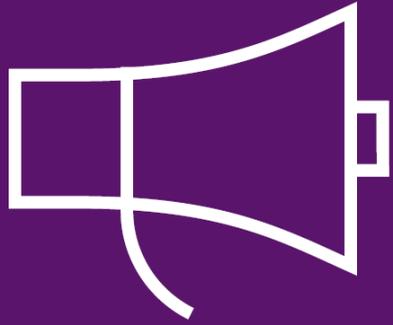




Renforcer la connaissance des situations de handicap en emploi et des réalités territoriales

En action, exemple :

Produire des études et analyses de besoins par typologie de handicap, relatives à l'âge ou au genre, au niveau de qualification et par catégories de publics, par secteurs professionnels, ...



Renforcer la capacité de l'Agefiph à **s'inscrire dans le débat public**

En action, exemple :

Proposer des outils pour orienter au mieux les entreprises ou personnes et/ou leurs accompagnants vers les bons acteurs (mise en place d'interlocuteurs « spécialisés » sur l'identification des besoins, actions de communication communes...)

5 piliers pour agir



**Proximité &
co-construction**



Facilitation



Territoire



Innovation



Proactivité



4 conditions de succès

Le pilotage de l'activité et l'évaluation

La promotion de l'expérience bénéficiaire dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation en continu de notre action

L'innovation et l'expérimentation

L'accompagnement des collaborateurs de l'Agefiph

Indicateurs

- **Taux d'emploi** des personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) par secteurs, tailles d'entreprises et par régions.
- **Nombre et part des entreprises de 20 salariés et plus atteignant le taux 6%** par l'emploi direct (par taille et secteurs d'activités).
- **Part des employeurs considérant comme « facile » le recrutement** d'une personne en situation de handicap.
- **Ecart entre le taux de chômage tout public et le taux de chômage des personnes en situation de handicap** bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).
- **Nombre de maintiens en emploi** réalisés par les acteurs de la compensation (Cap emploi et Comète France).
- **Nombre de retours à l'emploi** des demandeurs d'emploi en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE), dont les DEBOE de longue durée.

Formation

- Nombre et part des personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) en formation dont en alternance.
- Nombre et part des demandeurs d'emploi en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE) ayant bénéficié d'une formation.
- Nombre et part des personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) en contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

Accès à l'offre de services Agefiph

- Taux de satisfaction des bénéficiaires (entreprises par taille, personnes handicapées, organismes de formation, acteurs publics, etc.) ayant sollicité l'offre de services Agefiph, dont les entreprises bénéficiant de l'offre sortie d'accords.
- Mesure du "non recours" à l'offre de services Agefiph.
- Notoriété de l'offre de services Agefiph.



Présentation de l'offre de service de l'Agefiph à destination des entreprises



Comprendre et
mobiliser l'offre
d'intervention
de l'Agefiph

Eligibilité à l'offre d'intervention Agefiph

- Les entreprises de **droit privé** ou relevant du droit privé quel que soit leur taille ou leur secteur d'activité (y compris les associations)
- Les travailleurs indépendants handicapés
- Les **Entreprises Adaptées (EA)**
- Les **Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)**

L'offre de conseil et d'accompagnement de l'Agefiph

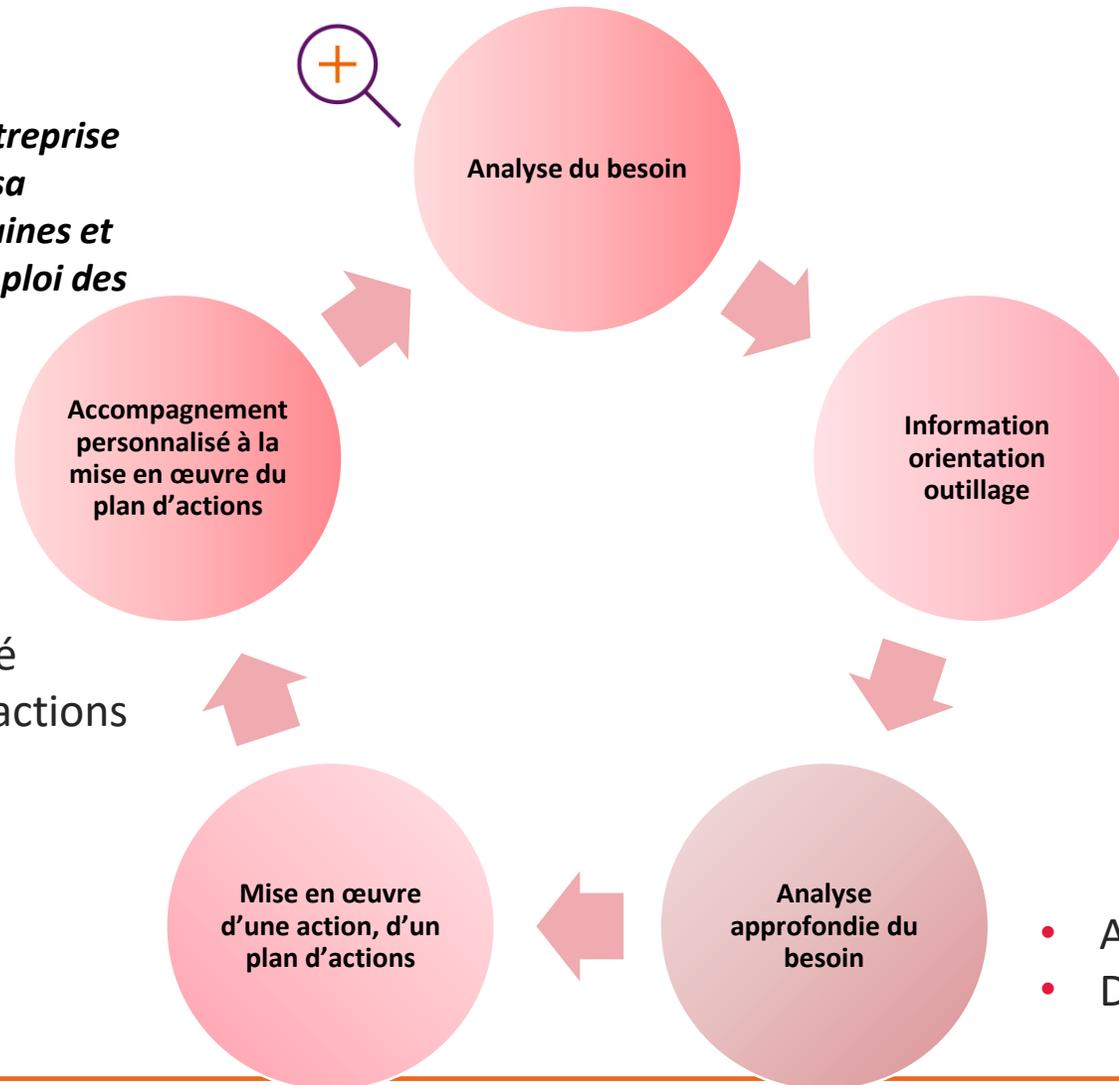
Offre Conseil et Accompagnement des Entreprises (OCA) :

Informar, conseiller et accompagner l'entreprise pour l'aider à intégrer le handicap dans sa pratique de gestion des ressources humaines et développer des projets en faveur de l'emploi des personnes handicapées.



- Accompagnement personnalisé
- Appui à la mise en œuvre des actions
- Apport de ressources/d'outil
- Suivi du plan d'actions

Environ 1300 plans d'action réalisés en 2022



Analyse du besoin

Accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du plan d'actions

Information orientation outillage

Mise en œuvre d'une action, d'un plan d'actions

Analyse approfondie du besoin



- OETH
- Les aides à mobiliser
- Les interlocuteurs utiles
- Les ressources disponibles

- Autodiagnostic
- Diagnostic action

Focus sur la méthodologie du diagnostic- action

ANALYSE

Analyser

- Les **données quantitatives et qualitatives** de l'entreprise et de son écosystème.
- Les informations issues des entretiens/questionnaires. (identification des pratiques, niveau de maturité, etc...)

Construire

- **Construire** : Un **plan d'action** concret, personnalisé et adapté à mettre en œuvre dans un calendrier défini.
- **Identifier** : Les **freins et les leviers** à la mise en œuvre d'une politique handicap, les conditions préalables à la mise en œuvre d'un plan d'actions, Les **acteurs internes et externes** à mobiliser

Mobiliser

- **Impulser une dynamique** permettant la mobilisation des acteurs internes (*direction générale, RH, IRP, managers, directions opérationnelles, service communication et achat, service de santé au travail, etc.*)
- **Sensibiliser** sur la prise en compte du handicap dans les organisations de travail

Une démarche qui engage l'entreprise et les acteurs parties prenantes
dès son démarrage

L'accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action

Animation et pilotage



Vos contacts en région

PACA CORSE

entreprises.paca-corse@agefiph.asso.fr

BOURGONGNE FRANCHE COMTE

entreprises.bourgogne-franche-comte@agefiph.asso.fr

OCCITANIE

entreprises.occitanie@agefiph.asso.fr

NOUVELLE AQUITAINE

entreprises.nouvelle-aquitaine@agefiph.asso.fr

BRETAGNE

entreprises.bretagne@agefiph.asso.fr

CENTRE VAL DE LOIRE

entreprises.centre-val-de-loire@agefiph.asso.fr

GRAND EST

entreprises.grand-est@agefiph.asso.fr

HAUTS DE FRANCE

entreprises.hauts-de-france@agefiph.asso.fr

ILE DE France

entreprises.ile-de-france@agefiph.asso.fr

NORMANDIE

entreprises.normandie@agefiph.asso.fr

AUVERGNE-RHONE-ALPES

entreprises.auvergne-rhone-alpes@agefiph.asso.fr

PAYS DE LA LOIRE

entreprises.pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr

ANTILLES GUYANE

entreprises.antilles-guyane@agefiph.asso.fr

LA REUNION MAYOTTE

entreprises.la-reunion-mayotte@agefiph.asso.fr

Direction de la Mobilisation du Monde Economique et Social : entreprises@agefiph.asso.fr



La convention de politique d'emploi : un partenariat « gagnant - gagnant » entre l'entreprise et l'Agefiph

- ***Des objectifs***
- ***Un plan d'action pour les atteindre :***
 - ***Information - Sensibilisation des acteurs internes***
 - ***Communication interne/ externe***
 - ***Recrutement et intégration***
 - ***Accompagnement des parcours professionnels***
 - ***Maintien dans l'emploi***
 - ***Partenariats avec le secteur protégé et adapté***
- ***L'association des IRP***
- ***Une organisation dédiée à la mise en œuvre***
- ***La possibilité d'un cofinancement***
- ***Un accompagnement personnalisé avec des bilans réguliers***

Focus sur Le Réseau des Référents Handicap (RRH)



**Réseau des Référents
Handicap**

En France, les entreprises de 250 salariés et plus ont l'obligation de nommer un référent handicap.

L'Agefiph leur propose un espace de travail dédié : le RRH

Pour les entreprises qui souhaitent...

- Monter en compétences sur la mission de référent handicap
- Partager leur expérience
- Développer des projets avec d'autres entreprises

Il propose :

- Ateliers d'échanges de pratiques
- Instants RRH
- Informations (newsletters, webinaires régionaux, ...)
- Flash Codev
- Des modules d'appui à la professionnalisation

En 2022, plus de 5000 participants à l'ensemble des activités organisées dans le cadre du RRH

Des temps forts réguliers :

- L'Université du Réseau des Référents Handicap qui prépare sa 5^{ème} édition en mars 2024
- Lien vers la plateforme : <https://agefiph-universite-rrh.fr/>

Les modules de professionnalisation

A destination des **Référents Handicap** nouvellement nommés ou qui souhaitent mettre à jour leurs **connaissances** et **développer une vision transverse et intégrée du handicap** favorisant les **initiatives** d'insertion professionnelle et de **maintien** dans l'emploi des personnes handicapées



- ✓ Vous **outiller** pour se lancer sereinement dans votre mission
- ✓ **Maîtriser les concepts clés** du handicap dans l'entreprise
- ✓ **Intégrer le sujet du handicap dans les enjeux** des Ressources Humaines de son entreprise
- ✓ Acquérir des **outils pratiques** et mieux **appréhender son rôle de référent handicap** pour le recrutement, l'accueil, l'intégration et le maintien dans l'emploi d'un travailleur handicapé
- ✓ Bénéficier d'un **socle de connaissances** sur l'Obligation d'Emploi des Travailleur Handicapés et utiliser l'Obligation Emploi Travailleurs Handicapés comme levier de l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi

<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/modulpro-tout-comprendre-du-handicap-en-entreprise-et-en-centre-de-formation>

Les modules de professionnalisation



Vous êtes référent handicap en entreprise [↗](#)



Vous êtes référent handicap en CFA et en centre de formation [↗](#)



Vous êtes un acteur de l'emploi, de l'orientation ou de l'insertion (dont service civique) [↗](#)



Vous êtes un acteur de la formation professionnelle / de l'alternance [↗](#)



Vous êtes un professionnel de la santé au travail / du maintien dans l'emploi [↗](#)



Vous êtes un acteur du monde économique et social (dont entreprises adaptées) [↗](#)



Vous êtes une association des secteurs du handicap et/ou de la santé, ... [↗](#)



Vous êtes un acteur du dialogue social [↗](#)

Si aucun choix ne vous correspond, prenez contact avec la délégation régionale de votre région [en cliquant ici](#) [↗](#)

Des modules pour se professionnaliser



Bienvenue

Retour
au
sommaire



Vous êtes référent handicap en entreprise

Vous avez été nommé référent handicap de votre entreprise et vous avez besoin de maîtriser les fondamentaux concernant l'emploi des personnes en situation de handicap et votre nouveau rôle ?

L'Agefiph vous propose un parcours composé de modules distincts, mobilisables à votre rythme.

Informations générales

- Acquérir les connaissances de base sur le handicap ☑
- Être référent handicap en entreprise ☑
- Connaître les fondamentaux du handicap dans l'emploi ☑
- Connaître les différents types de handicap ☑
- Maîtriser l'OETH et ses modalités d'application ☑
- Découvrir le Réseau des référents handicap Entreprises ☑
- Connaître l'accompagnement dédié aux entreprises ☑

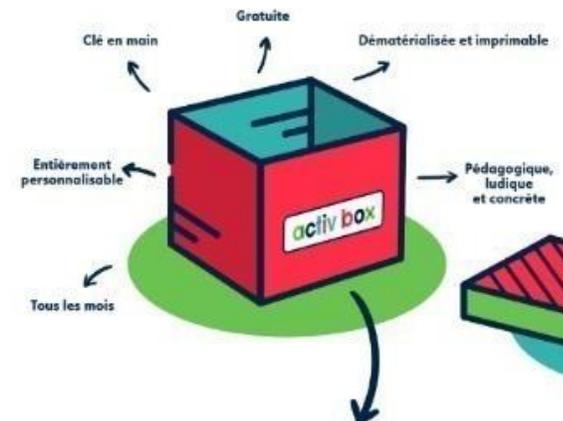
Recruter et maintenir dans l'emploi

- Recruter des personnes en situation de handicap ☑
- Maintenir en emploi un salarié en situation de handicap ☑
- Réussir l'intégration d'une personne en situation de handicap ☑
- Communiquer en interne sur le handicap ☑

Connaître et mobiliser les aides, prestations et solutions de compensation

- Comprendre et mobiliser les aides financières de l'Agefiph ☑
- Découvrir les multiples solutions de compensation ☑

Les outils de sensibilisation



QU'EST-CE QUE C'EST ? Une **solution pour sensibiliser** au handicap en entreprise

A QUI EST-ELLE DESTINÉE ? En priorité, Activ Box s'adresse à toutes les entreprises participant au RRH de l'Agefiph

OÙ LA TROUVER ? Sur **l'espace collaboratif** du Réseau des Référents Handicap et sur **www.activateurdeprogres.fr**

QUELS SONT LES CONTENUS PROPOSÉS ?

Chaque mois vous disposez de 5 contenus : 3 affiches, 1 guide pratique, des vignettes pour les réseaux sociaux et, selon les thématiques, 1 vidéo, 1 témoignage ou 1 infographie.



handi poursuite



QU'EST-CE QUE C'EST ? Un jeu pour **sensibiliser le collectif** au handicap en entreprise, personnalisable

EN QUOI CELA CONSISTE ? C'est un jeu de plateau de type Trivial poursuite, disponible en format plateau ou en ligne

OÙ LA TROUVER ? Directement en ligne www.handipoursuite.fr/app/#/lebonprofil / contacter l'Agefiph

QUELS SONT LES TYPES DE QUESTIONS PROPOSÉS ?

Il existe 5 catégories de questions :

- « **Reconnaissance du handicap** »,
- « **Handicap et emploi** »,
- « **Handicap en général** »,
- « **Croyez-vous que...** »,
- « **Personnages célèbres et œuvres** »





QU'EST-CE QUE C'EST ? Il s'agit d'un "serious game" destiné aux salariés d'entreprises

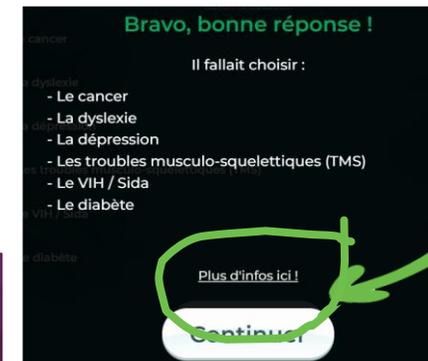
EN QUOI CELA CONSISTE ? Tester son niveau d'engagement sur le handicap dans l'entreprise, mettre en lumière nos réactions face à des situations concrètes, identifier jusqu'où l'on est prêt à aller pour faciliter le travail des personnes handicapées

OÙ LA TROUVER ? Directement en ligne <https://activgame.activateurdeprogres.fr/>

QUELS SONT LES TYPES DE QUESTIONS PROPOSÉS ?

Des questions/réponses et mises en situation sur 3 registres :

- La **connaissance** du handicap / ce que je sais
- L'**attitude** face au handicap / comment je réagis
- L'**engagement** / ce que je suis prêt à faire



Contenus supplémentaires pour compléter les réponses

[Inscription ICI](#)



Participez à la 4^{de} édition de l'Activ' Challenge en juin 2024

L'occasion unique de créer un **temps fort autour du handicap** juste avant l'été.

L'Activ' Challenge vous permet de sensibiliser vos salariés au handicap et de vous engager en tant qu'**Activateur de Progrès !**

Activ'Challenge c'est quoi ?

4 semaines de challenge 100% numérique pour l'ensemble de vos collaborateurs : concours photos, quiz, mots-mêlés, simulation 3D... **Des défis pour mobiliser, informer et sensibiliser !**

Comment faire ? C'est très simple !

Inscrivez votre entreprise à l'Activ' Challenge et recevez un kit de promotion clé-en-main. Vous n'aurez plus qu'à le diffuser auprès de vos salariés pour qu'ils puissent s'inscrire et démarrer le challenge en juin prochain.

**#activateur
de progrès**

EMPLOI & HANDICAP

10 232 entreprises
engagées comme
#**activateurdeprogrès**
en octobre 2023

 **Le prix
activateur de
progrès en remis
chaque année à
l'URRH**

C'est faire partie de la communauté des entreprises qui pensent que les personnes handicapées les font progresser, et font progresser la société tout entière.

C'est agir de façon concrète pour associer emploi et handicap, et faire progresser cette idée tous les jours avec des actes petits ou grands.

Si vous y croyez, vous êtes déjà *#activateurdeprogres*, rejoignez-nous sur **[activateurdeprogres.fr](https://www.activateurdeprogres.fr)**

Les autres ressources à votre disposition

Les ressources à votre disposition

pour s'informer sur le handicap, les obligations légales ...

Une page dédiée à la réforme de l'OETH :

<https://www.agefiph.fr/articles/obligation/en-2020-loeth-evolue-anticipons-ensemble>



- Un guide pratique
- Des Vidéos
- Des Dépliants
- Des Webinaires
- Les Textes législatifs
- ...

The screenshot shows the Agefiph website interface. At the top, there is a navigation bar with the Agefiph logo, contact information (0 800 11 10 09), and links for 'Personne handicapée', 'Employeur', and 'Conseiller à l'emploi'. A search bar and a 'Menu' button are also present. The main content area features a large heading: 'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés' followed by 'En 2020, l'OETH évolue. Anticipons ensemble!'. Below this, there is a section titled 'À découvrir sur cette page' with a list of links: 'Les principes de la réforme de l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)', 'Visionnez les replays des webinaires sur l'évolution de l'OETH en 2020', 'Consultez les textes législatifs et réglementaires relatifs à l'évolution de l'OETH', 'Estimez le montant de votre contribution à l'obligation d'emploi', and 'Une question sur l'évolution de l'OETH?'. To the right of this list is an audio player labeled 'Ecouter' and a 'Partager' section with icons for LinkedIn, Facebook, Twitter, and Email. Below the sharing icons is a button for 'Télécharger / Imprimer la page'. At the bottom of the page, there is a purple footer with a cookie consent message: 'Agefiph.fr utilise des cookies. En naviguant sur notre site, vous acceptez l'installation et l'utilisation de cookies sur votre ordinateur.' and a button that says 'Oui, je suis d'accord'.

Les ressources à votre disposition

pour estimer le montant de votre contribution

Un simulateur de calcul de votre contribution :

<https://www.agefiph.fr/articles/obligation/simulez-le-montant-de-votre-contribution-et-anticipez-les-changements>

The screenshot shows the Agefiph website interface. At the top left is the Agefiph logo with the tagline "ouvrir l'emploi aux personnes handicapées". To the right, there is a phone number "0 800 11 10 09" with a "Service à l'appel gratuit" label and "De 9h à 18h. Gratuit depuis un poste fixe." Below this is a link for "Accès personnes sourdes et malentendantes". Further right is a "Se connecter" dropdown menu. The main navigation bar includes "Personne handicapée", "Employeur", "Conseiller à l'emploi", and a purple button "Accéder à l'espace emploi". A search icon and a "Menu" button are also present.

The main content area features a purple sidebar on the left with the following links:

- Mode d'emploi
- Accéder à la Foire aux questions
- Une question sur votre simulation ?
- Contactez l'Agefiph

The main article is titled "Réforme de l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés : estimez le montant de la contribution financière que vous aurez à verser à compter de 2021." The text below the title states: "La contribution financière au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés est versée par les entreprises privées de 20 salariés et plus dont le taux d'emploi de personnes handicapées est inférieur à 6%." It also mentions: "En 2020, une nouvelle réglementation entre en vigueur et modifie les modalités de calcul de la contribution financière que vous pourrez avoir à payer en 2021 au titre de l'année 2020." At the bottom left of the article, there is a logo for the French Republic and the text "MINISTÈRE DU TRAVAIL".

Le Centre de Ressources de l'Agefiph

Centre de ressources

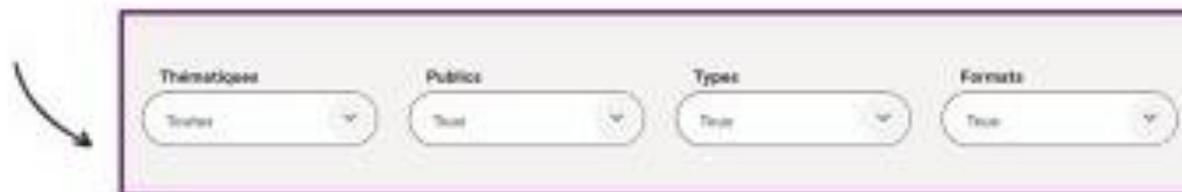
Retrouvez ici tous nos documents de référence : guides, outils, études et statistiques, campagnes de communication, ainsi que plus de 500 témoignages d'entreprises et de personnes handicapées.

QU'EST-CE QUE C'EST ? Il s'agit d'un espace dédié à disposition des entreprises pour récolter des informations

OÙ LA TROUVER ? Directement en ligne sur *agefiph.fr* > <https://www.agefiph.fr/centre-de-ressources/accueil>

QUELS SONT LES CONTENUS PROPOSÉS ?

- Guides méthodologiques, outils pédagogiques et fiches pratiques
- Rapport d'activités, études et statistiques
- Plus de 500 Témoignes d'entreprises et de personnes handicapées



Astuce : Utilisez les filtres pour trouver plus rapidement ce que vous cherchez !

Astuce : Utilisez les filtres pour trouver plus rapidement ce que vous cherchez !

L'Espace Emploi de l'Agefiph

QU'EST-CE QUE C'EST ? Il s'agit de l'espace dédié aux employeurs pour publier ses offres et consulter les CV en ligne

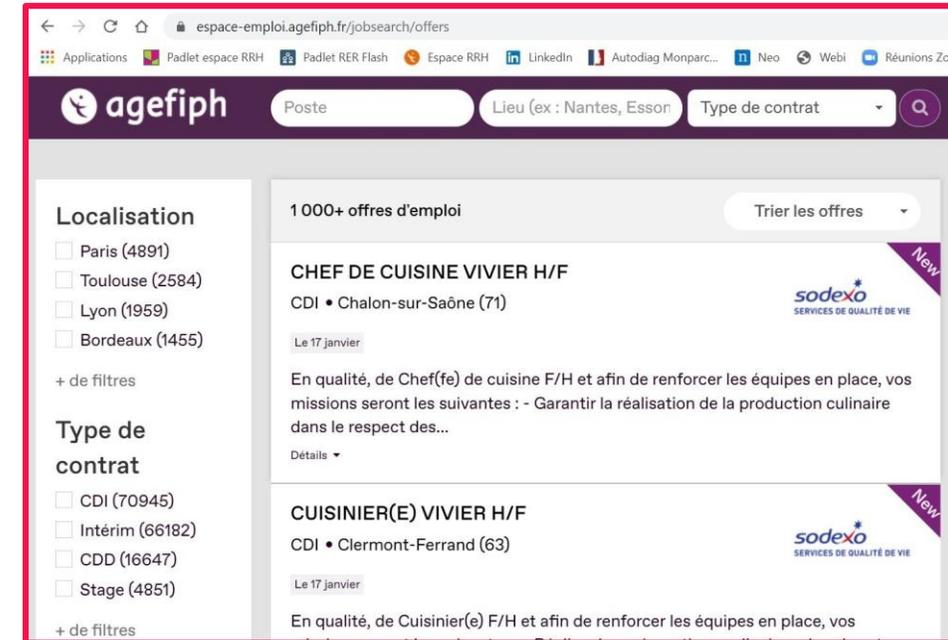
OÙ LE TROUVER ? Directement en ligne sur l'espace emploi
<https://espace-emploi.agefiph.fr/>

COMMENT EST-IL CONSTRUIT ?

- des offres d'emploi,
- un moteur de recherche,
- une fonctionnalité de matching,
- une CVthèque dans laquelle le candidat peut déposer son CV afin de se rendre visible des recruteurs.
- Un espace pour présenter la politique handicap de l'entreprise

COMMENT DÉPOSER MON OFFRE ?

- Création d'un compte sur l'espace emploi
- Complétude de sa fiche d'entreprise
- Vérification de la part de l'Agefiph
- Gestion autonome de la dépose de vos offres d'emploi et de votre processus de recrutement

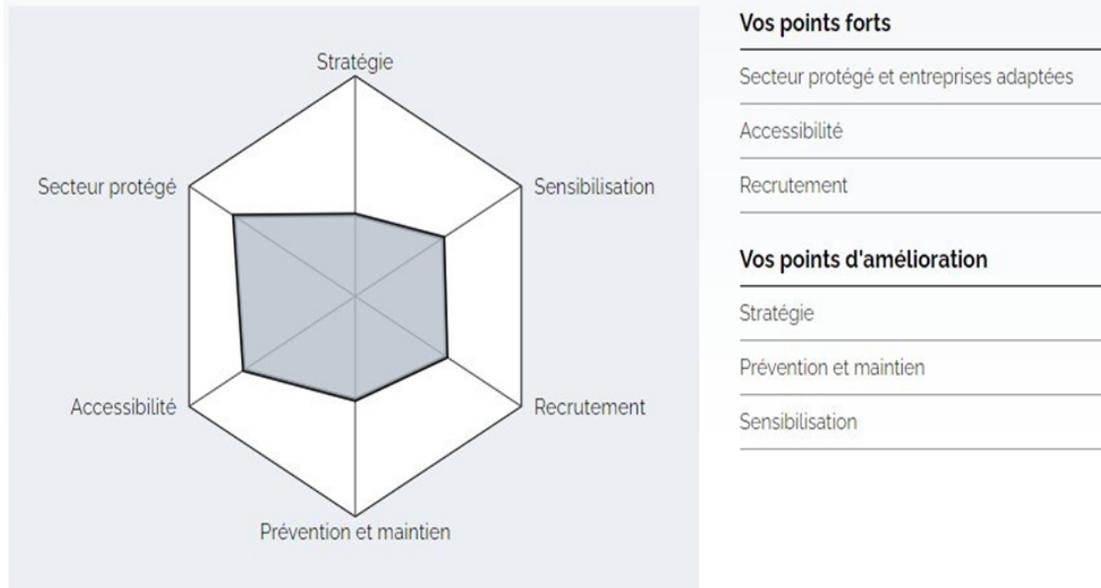


175 000 offres en lignes

L'auto diagnostic emploi & handicap :

Pour réaliser le bilan de vos actions handicap et progresser en autonomie ou avec un conseiller Agefiph
<https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/agir-pour/handicap>

Bilan de votre autodiagnostic



L'autodiagnostic est un outil gratuit et anonyme.

En 10 minutes et en 3 étapes,

il permet à votre adhérent de faire le point sur ses actions handicap.

- **Etape 1 : Il renseigne les informations sur sa structure** (taille, secteur d'activité et périmètre géographique)
- **Etape 2 : Il réponds à 26 questions sur 6 thématiques** (stratégie, sensibilisation, recrutement, prévention et maintien, accessibilité et secteur protégé et entreprises adaptées)
- **Etape 3 : Il accède à son bilan** et définit son plan d'action handicap en autonomie ou avec un conseiller

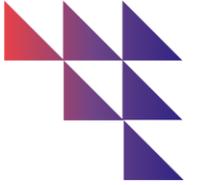
Le baromètre emploi & handicap

Le Baromètre Emploi & Handicap offre à l'ensemble des personnes en situation de handicap, qu'ils soient salariés, à la recherche d'un emploi, ou en reconversion la possibilité de connaître l'ouverture au handicap d'un employeur et son degré d'engagement dans l'inclusion

<https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/agir-pour/handicap>

The screenshot shows the 'Baromètre Emploi & Handicap' website. The page title is 'Baromètre Emploi & Handicap' with the subtitle 'S'engager, le faire savoir et libérer la parole sur le handicap au travail.' There are two tabs: 'Je publie mes données' and 'J'accède aux données'. The main content area says 'Retrouvez l'engagement inclusif des employeurs ayant publié leurs données.' and includes a 'Télécharger les résultats' link. Below this is a note: 'Afin de comprendre les données publiées vous pouvez consulter la notice d'explication.' with a 'Consulter la notice d'explication' link. There are three filter sections: 'Secteur d'activité' (Afficher tout), 'Taille de l'entreprise' (Afficher tout), and 'Nom de l'entreprise' (Afficher tout). At the bottom, there are three data cards:

Company	Date	Department	Structure Size
Ease	19/01/2023	Aisne	20 à 49 salariés
SG ETUDES	11/01/2023	Gironde	20 à 49 salariés
HERMES	05/01/2023	Paris	Plus de 5 000 salariés



QUESTIONS/RÉPONSES



PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Jeudi 5 octobre 2023

Elections professionnelles CSE, focus PME

Lacademiemedef.fr

